

Rénovation énergétique des bâtiments scolaires : ce cas d'école dans le Nord



Dans le cadre de la rénovation thermique de l'école Anne Gosdeau à Raismes (Nord), les élèves ont été sollicités pour imaginer le futur agencement de la cour de récréation.

© CAUE du Nord

Passive, biosourcée et à énergie zéro : dans les Hauts-de-France, les écoliers de la ville de Raismes (Nord) s'apprêtent à faire leur rentrée dans une école entièrement rénovée selon l'approche EnergieSprong. Une première en France et un chantier à même d'inspirer toutes ces collectivités qui doivent procéder à la rénovation thermique de leur patrimoine scolaire...

Le bruit des marteaux et des perceuses va bientôt laisser place à celui des enfants : après un an de travaux, les écoliers de Raismes s'apprêtent à faire leur rentrée dans une école entièrement réhabilitée. Construit au début des années 1960, l'établissement scolaire Anne Godeau n'avait jamais subi de rénovation énergétique depuis son ouverture. « À l'exception du changement de chaudière et de toiture non isolée en 2015, précise Aymeric Robin, maire de Raismes. Les sanitaires étaient vétustes, il n'y avait pas d'isolation thermique, les menuiseries étaient en simple vitrage et le confort insuffisant : courants d'air en hiver, surchauffe en été, etc. »

En 2019, la ville de Raismes se lance un défi de taille : rénover entièrement l'école élémentaire pour en faire un bâtiment du 21ème siècle, à la fois passif, biosourcé et à énergie zéro. « Il y a vingt ans, on aurait démolé et reconstruit, affirme l' élu. Nous avons fait le choix de la rénovation pour des questions budgétaires mais aussi parce que nous n'avions pas de foncier disponible pour ce genre d'opération. »

Une démarche unique en France

Retenue par le programme Interreg North West Europe pour expérimenter sur l'école le procédé EnergieSprong – une méthode née aux Pays-Bas et dédiée initialement à la rénovation de logements sociaux – la commune fait figure de pilote. En effet, jusqu'ici en France, la démarche qui s'appuie sur l'isolation extérieure des bâtiments était principalement réservée aux maisons individuelles. Les travaux sont réalisés par des entreprises locales, en un temps record et en site occupé. Pendant un an, les classes sont déplacées dans des préfabriqués au milieu de la cour. « L'avantage c'est qu'on a pu conserver les enfants dans leur milieu habituel et éviter aux parents des déplacements supplémentaires, ajoute le maire de Raismes. Nous avons profité des travaux pour refaire les sanitaires, créer une vraie cantine et rénover les classes qui sont désormais équipées de tableaux numériques. »

Chaque mois, la mairie organisait un point avec les enseignants et l'association des parents d'élèves afin de les tenir informés de l'avancée du chantier. Les élèves ont même été sollicités pour imaginer le futur agencement de la cour de récréation. Dix ateliers composés d'écoparcours de CE2, CM1 et CM2 ont donc planché sur le projet en collaboration avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Un seul impératif : végétaliser au maximum !

Des travaux conséquents

« Ce n'était pas de tout repos, avoue Aymeric Robin. D'abord, il y a eu peu de candidats à l'appel d'offres, au vu de la nouveauté de la demande. Ensuite, les travaux de structure ont été plus importants que prévu, ils ont décalé le planning de deux mois et augmenté le budget d'au moins un million d'euros hors taxe. Enfin, on s'était lancé le défi de réaliser l'opération sur un temps très court et cela nécessitait une excellente coordination de tous les corps de métier. »

Estimé à 4 millions d'euros, le coût de la rénovation s'élève finalement à 7 millions. « Si nous avions fait le choix de la reconstruction, avec l'augmentation du coût des matériaux, nous aurions plutôt été autour de 10 millions, précise l' élu. Là, on ramène la facture à 7 millions soit une économie de 3 millions d'euros ». Une différence loin d'être négligeable...

Publié le 01/09/2023 – Le Courrier des Maires – Sophie Hérouard